

# Suppression de la balise de Cagnes sur Mer (CGS)



Balise VOR (VHF Omnidirectional Range) est une balise servant à guider les avions depuis et vers elle le long d'un radial.

*Vous me connaissez tous, entre l'hippodrome et le Loup, mais qui suis-je ?*

La balise de Cagnes (CGS) a été implanté en 1994 pour permettre, sous certaines conditions météorologiques une trajectoire d'atterrissage qui permet d'éviter le survol d'Antibes (flèche verte) contrairement à la trajectoire « traditionnelle » dans l'axe de piste (flèche rouge) qui crée de fortes nuisances à Antibes.

*Pourquoi me retire-t-on ?*

D'abord, j'ai vieilli et il faudrait me renouveler. Mais ceci est inutile car je ne sers quasiment plus dans le contournement du cap. Les avions sont tous guidés par Satellites dans la partie initiale. Une légère modification de la partie finale me rendra prochainement complètement inutile. Beaucoup de balises, comme moi, disparaissent en France.

*Si on me retire, cela signifie-t-il que les nuisances vont reprendre à Antibes ?*

Pas du tout !!

La suppression de la balise ne modifiera pas les trajectoires volées : l'évitement d'Antibes pourra perdurer tant que les conditions météorologiques le permettront (10 km de visibilité et nuages au-dessus de 2500 pieds)

Diminution des survols d'Antibes (% des vols totaux)

